

**CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
2020-12-789 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 820-2014
AFIN D'AJUSTER LE DÉCOUPAGE DES ZONES C-1233 ET H-1228
ET D'AUTORISER DANS LA ZONE C-1233 L'USAGE ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ SANS ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Rimouski tiendra une **consultation publique écrite** selon la procédure prévue aux Arrêtés numéros 2020-033, 2020-049 et 2020-074 des ministres de la Santé et des Services sociaux. Cette consultation écrite de 15 jours portera sur le projet de règlement 2020-12-789, adopté le 14 décembre 2020, dans le but de modifier le Règlement de zonage 820-2014.

Le projet de règlement 2020-12-789 a pour objet d'autoriser, dans la zone C-1233, l'usage spécifique Entrepreneur général et spécialisé sans entreposage extérieur.

La zone C-1233 inclut un seul immeuble sis au 716, boulevard Saint-Germain.

Le projet vise également à ajuster le découpage des zones C-1233 et H-1228 afin qu'il corresponde aux nouvelles limites de l'immeuble.

Le projet de règlement 2020-12-789 modifiant le Règlement de zonage 820-2014 est susceptible d'approbation référendaire.

Une **présentation visuelle** du projet de règlement est disponible sur le site Web de la Ville (www.rimouski.ca/consultations).

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement 2020-12-731 peuvent être adressés à la Ville, **du 7 au 21 janvier 2021, 16 heures**, en écrivant à la soussignée à l'adresse courriel suivante :

monique.senechal@rimouski.ca

ou au 205, avenue de la Cathédrale
Casier postal 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7

Le projet de règlement 2020-12-789 faisant l'objet du présent avis et les croquis illustrant les zones concernées peuvent être consultés et toute personne intéressée peut obtenir des renseignements en communiquant avec la soussignée durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE SIXIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-ET-UN

La greffière
Monique Sénéchal